

Affaire Barbara Butch : ne doivent être boycottés que ceux qui soutiennent la politique raciste et colonialiste israélienne

LIBERATION, le 29/07/2026

Le collectif Juives et Juifs pour le respect des droits du peuple palestinien condamne l'action de LFI à Grenoble contre la DJ tout en défendant des actions ciblant, partout dans le monde, les défenseurs du gouvernement Nétanyahou.

Disons-le tout net, pour nous, ce qu'a subi Barbara Butch est inacceptable et les arguments pour le justifier sont fallacieux. Outre que Barbara Butch est la cible de l'extrême droite antisémite et homophobe, elle est revenue elle-même le 23 mai 2026 sur France 24 sur sa signature d'une tribune soutenant la loi Yadan : *«J'ai signé une tribune, je n'aurais pas dû le faire. On a tous le droit à l'erreur.»* Que le représentant local de LFI balaie cette position d'un revers de main est le signe d'un aveuglement politique inquiétant : les individus n'auraient donc pour eux aucune possibilité de changer de position et resteraient marqués à vie pour une déclaration conjoncturelle. Que des personnes censées être de gauche puissent produire à cette occasion un tract reprenant des tropes homophobes et antisémites est alarmant. La direction de LFI devrait s'interroger sur les raisons qui ont permis qu'une telle dérive puisse voir le jour.

Juives et Juifs pour le soutien au peuple palestinien, nous sommes d'autant plus scandalisés par une telle affaire qu'elle permet aux zéloteurs de la politique israélienne de reprendre l'offensive en essayant une fois de plus d'assimiler antisionisme et antisémitisme et de délégitimer la politique de boycott de l'Etat d'Israël. Il nous faut donc clarifier un certain nombre de points.

Pas de boycott généralisé

Tout d'abord, pas plus que les musulmans ne peuvent être tenus responsables des crimes jihadistes et n'ont pas à se justifier en permanence, les Juifs ne sont comptables de la politique criminelle de l'Etat d'Israël. Toute attitude qui, de fait, traite les Juifs comme un tout et les essentialise est antisémite. Nous refusons qu'un individu soit stigmatisé pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait ou dit et nous récusons l'injonction adressée à tous les Juifs de soutenir inconditionnellement l'Etat d'Israël.

Les appels au boycott des produits israéliens, le refus de recevoir les actuels dirigeants de l'Etat d'Israël ou les demandes de suspension de l'accord UE/Israël sont des moyens de pression politique tout à fait justifiés aussi longtemps que cet Etat ne reconnaît pas les droits nationaux du peuple palestinien et viole le droit international. Cependant la nature de ce boycott doit être précisée. Si l'appel au boycott des marchandises produites dans ce pays est justifié ainsi que la rupture des accords de coopération comme celui avec l'Union européenne, la question des organisations de la société civile et des personnes demande un traitement

spécifique. Sauf à rendre responsables tous les Israéliens des crimes de leur gouvernement, on ne peut prôner un boycott généralisé.

Nous devons, au contraire, soutenir celles et ceux qui, certes aujourd'hui très minoritaires dans la société israélienne, dénoncent inlassablement la politique colonialiste et fasciste de leur Etat. Il était ainsi aberrant que le cinéaste Nadav Lapid, contempteur de la politique israélienne, ait été empêché de participer au Festival international du cinéma de Marseille. Doivent être en revanche condamnés et boycottés les institutions et individus qui, partout dans le monde, soutiennent la politique raciste et colonialiste israélienne. On le voit, la question du boycott renvoie, *in fine*, à celle de l'analyse de l'Etat d'Israël et donc du sionisme. Suivant l'analyse que l'on en fait, ce qui devra être boycotté sera différent.

La question du sionisme

On est ici ainsi confronté à la question du sionisme, mouvement nationaliste juif. Il vise à regrouper dans un Etat tous les Juifs du monde, considérant qu'ils n'auraient pas de place dans les pays où ils vivent. Il a abouti à la colonisation de la Palestine ainsi qu'à l'expulsion par la force d'une grande partie de ses habitants. Cependant le fait colonial sioniste a débouché sur un fait national israélien. Une culture proprement israélienne a vu le jour. Les exemples ne manquent pas d'Etats issus d'un processus de colonisation, tels ceux du continent américain issus d'un processus de conquête qui plus est de nature génocidaire. C'est aussi le cas de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces colonisations ont abouti à la création de nations dans des processus complexes où la bataille pour la reconnaissance des génocides et des droits des populations autochtones est encore en cours et fait l'objet de violents conflits.

En Israël, l'inclusion des citoyens non juifs n'a jamais été voulue, sapant le caractère prétendument démocratique de l'Etat. Cette réalité est porteuse d'un conflit sur le caractère même de l'Etat. Comme l'affirmait dès 2005 un des idéologues suprémacistes juifs Moti Karpel : *«C'est sur l'axe Juifs-Israéliens que se profile le prochain combat. Ceux qui sont d'abord Juifs font face à ceux qui sont d'abord Israéliens. [...] A la vision israélienne d'un Etat pour tous ses citoyens, avec tout ce que cela signifie, il faut opposer la vision d'une démocratie juive.»* C'est ce programme mortifère qui a été mis en œuvre avec la loi fondamentale de 2018 qui consacre Israël comme Etat-nation juif et *«la colonisation comme valeur nationale.»* L'esprit de cette loi avait été résumé à l'époque par la ministre de la Justice Ayelet Shaked : *«Le sionisme ne doit pas – et cela n'advient pas – continuer à se soumettre à un système de droits individuels interprétés de manière universaliste.»* (Cité par Sylvain Cypel, *l'Etat d'Israël contre les juifs*, La Découverte, 2020.) La lutte du peuple palestinien pour ses droits nationaux doit aller de pair avec la lutte à l'intérieur même d'Israël pour l'égalité des droits et pour une démocratie effective.

Juives et juifs pour les droits du peuple palestinien, vivant en France, nous sommes solidaires de ces deux combats.

Premiers signataires :

- **Sophie Bessis** historienne
- **Edgar Blaustein** militant associatif
- **Alain Champaux** professeur agrégé retraité
- **Catherine Chif** professeure retraitée
- **Gilbert Elkaïm Nicole Fayman** fille de déporté
- **Georges Federmann** psychiatre gymnopédiste
- **Olivier Gebuhrer** MCF maths honoraire
- **Dominique Glaymann** professeur émérite en sociologie
- **Laurent Kahane** correcteur
- **Pierre Khalfa** économiste, Fondation Copernic
- **Alain Lipietz** économiste, ancien député européen
- **Danièle Lochak** universitaire
- **Patrick Michaëlis** comédien
- **Michel Ouaknine** ingénieur, militant UJFP et Mrap
- **Jean-Claude Soufir** maître de conférences des universités, praticien hospitalier honoraire
- **Claude Szatan** militant associatif
- **Pierre Tartakowsky** président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme
- **Dominique Vidal** journaliste et historien
- **Michèle Zemor** ex-conseillère région Ile de France, vice-présidente agglomération Plaine commune
- **Agnès Zissmann** magistrate honoraire.

La liste complète [ICI](#)